

Les moyens de la réforme de l'éducation prioritaire

- **maîtres supplémentaires** : 480 écoles REP et REP+, actuellement 28 maîtres sup, manquent **452 postes**.
- **TPS** : 100 mater en REP+, 138 en REP : 238 TPS – 25 existantes : **213 postes** à créer.
- **Formation** : 100 postes nécessaires en brigades REP+ (9 jours de formation par an), moins les 20 actuels, soit **80 postes** de brigades REP+

Les moyens pour les seuils et les décharges de direction

- **Maintien des seuils** : 190 postes pour ramener toutes les écoles en dessous des seuils du 93, auxquels il faut rajouter 150 postes pour 2015 en tenant compte des effectifs prévisionnels pour l'année prochaine : **340 postes**.
- **Décharges de directions** : environ **50 postes** (nouvelles écoles en éducation prioritaire, plus ouvertures de classe).

Remise en place des moyens laminés :

- **RASED** : 1 réseau, ce sont 2 maître E, 1 G, 1 psy pour 30 classes dans les REP et les REP+. Pour les 4489 classes en éduc prio, il faut donc 150 réseaux, soit 605 postes, ce qui correspond aux postes obtenus en 1998. Moins les 357 postes subsistant (154 ME, 78 MG, 125 psy - dont de nombreux non pourvus...), ce sont **248 postes** à créer
- **Remplacement** : **300 postes** à créer, surtout de ZIL, pour remettre en état les moyens de remplacement sur le département et permettre de respecter les droits des enseignants à la formation.

Soit un total de 1683 postes à créer pour la rentrée 2015, juste pour respecter les engagements du gouvernement !

45 postes supprimés Les professeurs supplémentaires du dispositif RAR-Eclair disparaîtront sur 4 ans. Si on estime à 50% en moyenne leur intervention dans le 1^{er} degré (très variable selon les réseaux), ce sont 45 postes perdus (18 ETP d'enseignants, 27 d'assistants pédagogiques) dans le 1^{er} degré. cela dans les réseaux les plus difficiles.

Création de postes : les dessous de l'escroquerie

Depuis 2012 jusqu'en 2014, le solde de postes créés dans le 1^{er} degré 93 est négatif : - 101, rapporté aux 7 238 élèves supplémentaires. Cette montée d'effectifs aurait nécessité 382 postes, seuls 281 ont été créés. Cela signifie une dégradation du taux d'encadrement, passé de 5,26 enseignants pour 100 élèves à 5,24. Donc une dégradation des conditions d'enseignement et des conditions d'apprentissage.

Les 240 postes prévus pour 2015, en tenant compte d'effectifs prévisionnels chaque année sous-évalués et des 45 postes supprimés, devraient nous amener à un solde négatif de 4 postes... soit - 0,04 % sur 4 ans ! En tablant sur une sous-évaluation moyenne de 20 %, le solde négatif est de 25 postes soit - 0,25 %. **La réalité est donc celle d'une stabilisation du taux d'encadrement à un niveau extrêmement bas depuis 2011.**

Manipulations comptables

Et encore cela ne tient pas compte de l'arrière-cuisine : les 31 627 « embauches » (et non « postes » !) depuis 2012 recouvrent essentiellement (pour 28 000) les stagiaires auparavant non comptabilisés dans les effectifs. Ce ne sont donc pas des postes en plus. Pire, ces personnels non formés pren-

240 postes sont attribués pour la rentrée 2015. On peut identifier 150 postes pour couvrir les augmentations d'effectifs (comme les deux années précédentes), et 90 postes liés au basculement sur le département de moyens d'éducation prioritaire piqués aux

**Au minimum :
1 700 postes
pour le 93
à la rentrée
2015.**

**Un seul choix :
la lutte !**

moins pauvres.

Problème : 240 postes attribués / 1 683 postes nécessaires, petit malaise.

- un label « éduc prioritaire » sans moyens (un nom et une prime) ;

- des seuils qui ne seront pas respectés, pire vont continuer à se dégrader.

La mise en place des « nouveaux » dispositifs, à

moyens constants, se fait par vases communicants. Maîtres sups... = classes à 30 élèves !

Et c'est probablement la mesure la moins utile qui sera privilégiée, les « brigades REP+ » : les classes et les écoles sont gravement déstabilisées par ces semaines de formation-concertation où se succèdent des enseignants souvent peu expérimentés et formés. Seuils, RASED, maîtres sup... absences non remplacées malgré les contractuels... **la hiérarchie anticipe une « année difficile pour le terrain »... c'est vrai, jusqu'à présent, c'était de la rigolade...**

nent massivement la place sur le terrain d'enseignants titulaires. Cela explique en partie la dégradation vécue d'année en année. « *Le recrutement des stagiaires est savamment calibré pour compenser les départs en retraite [...]* » Le Monde, 5/11/2015. Le taux d'encadrement, de 5,75 en 2002, tombé à 5,24 cette année, devrait remonter légèrement à 5,32 l'année prochaine. En sortant les stagiaires, il sera en réalité à 4,9...

Une pénurie organisée

L'explosion du nombre de contractuels (10 % des enseignants dans des villes comme Saint-Denis), alors que depuis 2012 on nous promet leur résorption, n'est pas le fait du hasard. Manque de candidats au concours, départs, démissions, mastérisation... Mais ces facteurs ne peuvent tout expliquer. Il y a manifestement chaque année une sous-estimation des places au concours, insuffisantes pour combler les départs (retraite...). La volonté ne serait-elle pas justement de créer, comme dans le 2nd degré, un volant de contractuels ?